

LES PROPOSITIONS DU SE-UNSA

Rémunération

Les directeurs d'école doivent être mieux reconnus financièrement par :

- une augmentation de la B1;
- la création d'un groupe supplémentaire 15 classes et + ;
- la création d'un groupe 4-9 classes pour la B1 ;
- une lss de 250 euros minimum mensuels.

Conditions d'exercice

L'exercice de leurs missions doit être facilité : aide administrative formée et pérenne pour toutes les écoles, formation continue régulière, des animations pédagogiques spécifiques à la direction dans le cadre des 18 heures de formation et amélioration du régime de décharge pour tous.

Décharge d'enseignement

Le régime amélioré de décharge pourrait prévoir un groupe intermédiaire de 7 à 10 classes, entre la demi-décharge et la décharge totale, où les directeurs d'école, complètement déchargés de la responsabilité d'une classe, conservent une mis-

sion d'enseignement, sur le principe d'un maître supplémentaire dans l'école.

Le régime de décharges doit être aligné sur celui des écoles maternelles. Il faut un temps supplémentaire de décharge pour les directeurs exerçant en éducation prioritaire et ceux dont l'école comprend une Ulis école, une UPE2A (ex Clin) ou une Clex (classe externalisée).

Fonctionnement de l'école

Pour le SE-Unsa, la structuration de l'école doit évoluer pour la réussite des élèves et la sérénité des équipes pédagogiques. Face à l'absence de statut juridique de l'école primaire, il faut construire un statut d'établissement spécifique à l'école primaire. Les responsabilités seraient ainsi identifiées. Le SE-Unsa souhaite la création d'une fonction de directeur d'établissement public d'enseignement : l'enseignant des écoles, directeur de cet établissement et déchargé totalement, serait alors un interlocuteur institutionnellement reconnu. Cette transformation de l'école au statut non-identifié vers un établissement public d'enseignement ne peut se faire de façon uniforme et à marche forcée. L'expérimentation sur la base du volontariat conjoint des collectivités et des équipes est nécessaire.

